

FEUILLET D'INFORMATION

FAVORISER LA PARTICIPATION DES AUTOCHTONES À L'AMÉNAGEMENT DURABLE DE LA FORÊT

Depuis fort longtemps, les peuples autochtones du Canada se tournent vers la forêt pour combler leurs besoins culturels, spirituels et matériels. En favorisant une plus grande participation des Autochtones à l'exploitation forestière, on rehausse l'aménagement durable des forêts du pays et on aide à bâtir des communautés autochtones solides.

Les droits ancestraux et issus de traités des Autochtones sont protégés par la constitution canadienne, et la politique forestière ainsi que les pratiques d'aménagement de la forêt en tiennent compte de plus en plus. La contribution des Autochtones au territoire est reconnue officiellement par des processus tels que le règlement des revendications territoriales, la conclusion de traités et les droits fonciers prévus par traités. À mesure que ces processus avancent, on note une augmentation de la participation réelle des Autochtones à l'aménagement durable des forêts.

Près de 80 p. 100 des Autochtones du Canada vivent dans des régions boisées et leur participation à la foresterie est en hausse. Les possibilités d'emploi et de contrats se multiplient, tout comme le nombre d'entreprises, et les sociétés forestières s'engagent dans des partenariats avec des entreprises de développement autochtones.

Plus de 800 collectivités autochtones habitent dans des forêts productives du Canada et environ 1,4 million d'hectares (3,5 millions d'acres) du territoire des réserves se prêtent à l'utilisation des ressources, comme la foresterie, la

chasse, le trappage, la pêche et la récolte des herbes et des plantes médicinales. Les possibilités d'emploi et de contrats se multiplient, tout comme le nombre d'entreprises, et les sociétés forestières s'engagent dans des partenariats avec des entreprises de développement autochtones.

Jusqu'à tout récemment, les Autochtones contribuaient à l'industrie des produits forestiers principalement au moyen de leur main-d'œuvre et de leur approvisionnement en bois coupé. La vision du Canada de la forêt nationale reconnaît que les Autochtones commencent à diversifier leurs initiatives dans le développement de l'industrie forestière. On le voit, par exemple, dans l'élaboration de produits forestiers non ligneux et dans leurs initiatives touristiques.

Dans le cadre de la stratégie *Une vision pour les forêts du Canada : 2008 et au-delà*, on reconnaît qu'au fur et à mesure que progresseront les discussions entre les peuples autochtones et les autres secteurs forestiers partenaires, des possibilités avantageuses émergeront parallèlement à un renforcement de l'aménagement durable de la forêt.



Tisser des partenariats

Les gouvernements provinciaux et territoriaux du Canada favorisent les partenariats avec les communautés autochtones tout en continuant de chercher d'autres moyens d'aider les peuples autochtones à améliorer leur bien-être économique et social. Voici quelques exemples des activités qui se déroulent au pays :

- Dans l'est du Canada, la nation des Innus du Labrador participe à un partenariat bien particulier avec le gouvernement de la province de Terre-Neuve-et-Labrador. Il s'agit de mettre en œuvre un plan stratégique d'aménagement forestier dans une région visée par la négociation de revendications territoriales globales. Le plan lui-même a été préparé conjointement en vertu d'une entente précédente, conçue pour faciliter la communication, partager l'information et résoudre les questions liées à l'utilisation de pratiques de foresterie durable et de gestion écosystémique.
- Au Québec, le gouvernement et la nation des Cris ont conclu un accord historique, en 2002, dans le but de poursuivre conjointement la mise en

FEUILLET D'INFORMATION



valeur du territoire de la baie James, et ce, pendant 50 ans. L'entente assure un plus grand soutien de l'économie et des communautés cris situées partout dans la région de la baie James. Ce soutien servira notamment à développer le potentiel de la région en matière de production d'énergie hydroélectrique et à favoriser la participation des Cris à la planification et à la gestion des abondantes ressources forestières de la région.

- Dans les Prairies, Conservation Manitoba a conclu des ententes de cogestion avec des organisations autochtones afin de partager les rôles et les responsabilités en vue d'apporter des solutions aux problèmes de gestion des ressources et de tirer parti des possibilités. Dans la province voisine de la Saskatchewan, à la suite d'une réaffectation des principaux permis d'exploitation forestière, tous les nouveaux permis délivrés incluront des partenariats avec des entreprises autochtones.
- En Colombie-Britannique, le gouvernement est déterminé à accroître les possibilités économiques des Premières nations dans le secteur forestier en partageant les revenus et en doublant leur part de la récolte annuelle autorisée pour la porter à 8 p. 100, en grande partie par des réaffectations de la part de sociétés forestières.
- Dans le nord du Canada, le Programme forestier des Premières nations (PFPN)

a participé au financement de programmes où l'on acquiert des compétences en foresterie. Par exemple, le PFPN a mis sur pied un programme de formation dans lequel les membres des Premières nations du Yukon apprennent à construire des maisons en bois rond. Le programme enseigne des compétences monnayables à environ 60 élèves originaires de plusieurs des 14 différentes Premières nations du Yukon et propose une solution au grave problème de pénurie d'habitations.

Programme forestier des Premières nations

Le gouvernement du Canada exécute des programmes et des initiatives pour aider les peuples autochtones à accroître leur participation à l'exploitation forestière. C'est ainsi que le Programme forestier des Premières nations, réalisé en partenariat avec les Premières nations, aide les collectivités des Premières nations à augmenter leur connaissance de la foresterie, et à acquérir les capacités et les aptitudes entrepreneuriales nécessaires pour participer davantage à l'activité forestière et mieux aménager leurs propres terres boisées.

Depuis 1996, le Programme forestier des Premières nations a financé environ 2 000 projets dans 500 collectivités des Premières nations au Canada. Il a aidé les jeunes et les travailleurs à conjuguer leurs connaissances traditionnelles avec de nouveaux concepts et des technologies de pointe. Grâce à ce programme, les collectivités ont pu lancer de nouvelles entreprises ou coentreprises. Des centaines de travailleurs des Premières nations ont été formés dans le cadre de ce programme, ce qui représente un transfert de connaissances et de capacité permanent aux communautés rurales des Premières nations.

Évaluer la participation des Autochtones

En 2007, Ressources naturelles Canada a chargé l'Aboriginal Strategy Group de mener un sondage national auprès des

CONNAISSANCES COMPLÉMENTAIRES

Les peuples autochtones vivent en harmonie avec leur environnement depuis des siècles, et ils ont acquis une profonde compréhension de la manière dont les éléments de l'environnement sont interreliés. De plus en plus, les décideurs et les planificateurs reconnaissent que ces connaissances traditionnelles sont un complément important aux méthodes scientifiques utilisées dans l'aménagement durable de la forêt. En effet, le savoir écologique traditionnel fait ressortir les interrelations entre les éléments de l'environnement et considère les humains comme une partie intégrante de l'environnement naturel, et non pas simplement comme des observateurs ou des contrôleurs.

entreprises forestières pour évaluer le progrès de la participation des Autochtones à l'exploitation forestière au Canada, de 1996 à 2006.

Voici les points importants qui sont ressortis du sondage auprès des 14 principales entreprises forestières :

- une augmentation de 75 p. 100 des initiatives économiques et de création d'emplois;
- une augmentation de 100 p. 100 des possibilités de cogestion et une augmentation de 80 p. 100 du nombre de partenariats;
- plus de formation pour le personnel autochtone et quelques programmes de formation pour les communautés locales autochtones pour augmenter les effectifs;
- des possibilités de formation ou de mentorat pour les fournisseurs et les entrepreneurs autochtones.

Les résultats du sondage montrent qu'en général, l'industrie forestière et les communautés ou entreprises autochtones du Canada ont créé de nombreuses relations positives et rentables qui ont comme principes une communication ouverte, un respect réciproque des cultures et des programmes de formation novateurs.